



## AU 5. - Pièce graphique n°3 (1/6 E01) - Echelle 1/1 000

Constructions, terrains et réseaux enterrés jusqu'à 35 m BORALEX Projet: E23-04 LES BRUYÈRES Responsable: Thomas ROCHOUX Sources: © IGN - BDOrtho®; DGI; BORALEX Auteur - Date: M. GARDETTE - 09 septembre 2016 AR 182 Référence CERFA AU 5. "Un plan d'ensemble à l'échelle de 1 / 200 au minimum indiquant les dispositions projetées de l'installation ainsi que, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que AR 56 le tracé de tous les réseaux enterrés existants. Une échelle réduite peut, à la requête du demandeur, être admise par l'administration ;" AP 22 Zonage: rayon de 35 m autour des installations élargi au survol maximum des pales (67 m de rayon environ) AR 57 Projet éolien : éolienne (virole) massif (fondation) survol maximal des pales réseau enterré inter-éoliennes poste de livraison électrique chemin d'accès à créer ou à renforcer et plateforme de levage Limites administratives : Géomètre (sans bornage) limite cadastrale recalée par le géomètre Cadastre DGI parcelle lieu-dit **E**01 — limite communale **Bâtiments:** Type dur Affectation habitation AR 63 Affectation des terrains : terre voie publique (au sens du cadastre) voie publique carrossable identifiée sur le terrain Réseaux souterrains : Pas de réseau souterrain avoisinant Note : La légende est commune aux 6 cartes pour les éoliennes et le poste de livraison, certains des éléments présentés ne sont pas présents sur chaque carte. AR 64 ZK 25

**Confidentiel - Reproduction interdite** 

ALEX	Projet: E23-04 LES BRUYÈRES		Responsable : Thomas ROCHOUX
	Sources : © IGN - BDOrtho® ; DGI ; BORALEX		Auteur - Date: M. GARDETTE - 09 septembre 2016
3983			
	RFA AU 5. :		
sitions pro	emble à l'échelle de 1 / 200 au minimum indiquant les ojetées de l'installation ainsi que, jusqu'à 35 mètres au fectation des constructions et terrains avoisinants ains	moins	
cé de tous	s les réseaux enterrés existants. Une échelle réduite p demandeur, être admise par l'administration ;"		
,	The desired par radiffication,		
7			
			ZE 27
			E02
	ZE 26		
	40		
	mètres		
onage :		Limites administratives :	Bâtiments :
	rayon de 35 m autour des installations élargi au survol maximum des pales	Géomètre (sans bornage)	Type
	(67 m de rayon environ)	limite cadastrale recalée par le géomètre	Affectation dur
rojet éo	lien : éolienne (virole)	Cadastre DGI  parcelle	habitation
	massif (fondation)	lieu-dit	Affectation des terrains :
		— limite communale	terre
'	survol maximal des pales	Réseaux souterrains :	voie publique (au sens du cadastre)
3.0	réseau enterré inter-éoliennes	Pas de réseau souterrain avoisinant	
	poste de livraison électrique		voie publique carrossable identifiée sur le terrain
	chemin d'accès à créer ou à renforcer		



## AU 5. - Pièce graphique n°3 (4/6 E04) - Echelle 1/1 000

Constructions, terrains et réseaux enterrés jusqu'à 35 m BORALEX Projet: E23-04 LES BRUYÈRES Responsable: Thomas ROCHOUX Sources: © IGN - BDOrtho®; DGI; BORALEX Auteur - Date: M. GARDETTE - 09 septembre 2016 Référence CERFA AU 5. : "Un plan d'ensemble à l'échelle de 1 / 200 au minimum indiquant les dispositions projetées de l'installation ainsi que, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que AL 111 le tracé de tous les réseaux enterrés existants. Une échelle réduite peut, à la requête du demandeur, être admise par l'administration ;" Zonage: rayon de 35 m autour des installations élargi au survol maximum des pales (67 m de rayon environ) Projet éolien : éolienne (virole) massif (fondation) survol maximal des pales réseau enterré inter-éoliennes poste de livraison électrique chemin d'accès à créer ou à renforcer et plateforme de levage Limites administratives : Géomètre (sans bornage) limite cadastrale recalée par le géomètre Cadastre DGI parcelle lieu-dit - limite communale **Bâtiments:** Type dur Affectation Affectation des terrains : terre voie publique (au sens du cadastre) voie publique carrossable identifiée sur le terrain ZE 30 Réseaux souterrains : Pas de réseau souterrain avoisinant Note : La légende est commune aux 6 cartes pour les éoliennes et le poste de livraison, certains des éléments présentés ne sont pas présents sur chaque carte. mètres

**Confidentiel - Reproduction interdite** 

AU 5. - Pièce graphique n°3 (5/6 E05) - Echelle 1/1 000 Constructions, terrains et réseaux enterrés jusqu'à 35 m BORALEX Projet: E23-04 LES BRUYÈRES Responsable: Thomas ROCHOUX Sources: © IGN - BDOrtho®; DGI; BORALEX Auteur - Date: M. GARDETTE - 09 septembre 2016 AL 93 Référence CERFA AU 5. "Un plan d'ensemble à l'échelle de 1 / 200 au minimum indiquant les dispositions projetées de l'installation ainsi que, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que le tracé de tous les réseaux enterrés existants. Une échelle réduite peut, à la requête du demandeur, être admise par l'administration ;" AL 92 **E**05 AL 102 AL 108 AL 109 AL 110 mètres **Bâtiments:** Limites administratives : Zonage: Géomètre (sans bornage) Type rayon de 35 m autour des installations élargi au survol maximum des pales limite cadastrale recalée par le géomètre dur (67 m de rayon environ) Affectation Cadastre DGI Projet éolien : habitation parcelle éolienne (virole) lieu-dit massif (fondation) Affectation des terrains : ZE 7 terre limite communale survol maximal des pales Réseaux souterrains : voie publique (au sens du cadastre) réseau enterré inter-éoliennes Pas de réseau souterrain avoisinant voie publique carrossable identifiée sur le terrain poste de livraison électrique chemin d'accès à créer ou à renforcer et plateforme de levage Note : La légende est commune aux 6 cartes pour les éoliennes et le poste de livraison, certains des éléments présentés ne sont pas présents sur chaque carte. **Confidentiel - Reproduction interdite** 

## AU 5. - Pièce graphique n°3 (6/6 Poste de livraison électrique) - Echelle 1/1 000 Constructions, terrains et réseaux enterrés jusqu'à 35 m BORALEX Projet : E23-04 LES BRUYÈRES Responsable: Thomas ROCHOUX Sources: © IGN - BDOrtho®; DGI; BORALEX Auteur - Date: M. GARDETTE - 09 septembre 2016 Référence CERFA AU 5. : ZD 48 "Un plan d'ensemble à l'échelle de 1 / 200 au minimum indiquant les dispositions projetées de l'installation ainsi que, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que le tracé de tous les réseaux enterrés existants. Une échelle réduite peut, à la requête du demandeur, être admise par l'administration ;" ZE 29 Zonage: rayon de 35 m autour des installations élargi au survol maximum des pales (67 m de rayon environ) Projet éolien : éolienne (virole) massif (fondation) survol des pales réseau enterré inter-éoliennes ZE 28 poste de livraison électrique ZL 39 chemin d'accès à créer ou à renforcer Limites administratives : Géomètre (sans bornage) limite cadastrale recalée Cadastre DGI parcelle lieu-dit - limite communale Bâtiments: Type dur Affectation habitation ZE 27 Affectation des terrains : terre voie publique (au sens du cadastre) voie publique carrossable identifiée sur le terrain Réseaux souterrains :

**Confidentiel - Reproduction interdite** 

mètres

Pas de réseau souterrain avoisinant

Note : La légende est commune aux 6 cartes pour les éoliennes et le poste de livraison, certains des éléments présentés ne sont pas présents sur chaque carte.